Commune :
SEEZ (285)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 2397 C

Document vérifié et numéroté le 29/06/2023
A SDIF Savoie
Par BATTARD Jean-Louis (SDIF Savoie)
Géomètre Principal
Signé

SDIF de la SAVOIE
51 rue de la République
Barberaz

73018 Chambéry CEDEX
Téléphone : 04.79.96.43.21

sdif.savoie@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : ---------- effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ---------- par ---------- géomètre à ----------.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la remise 6463.

A ----------, le ----------

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

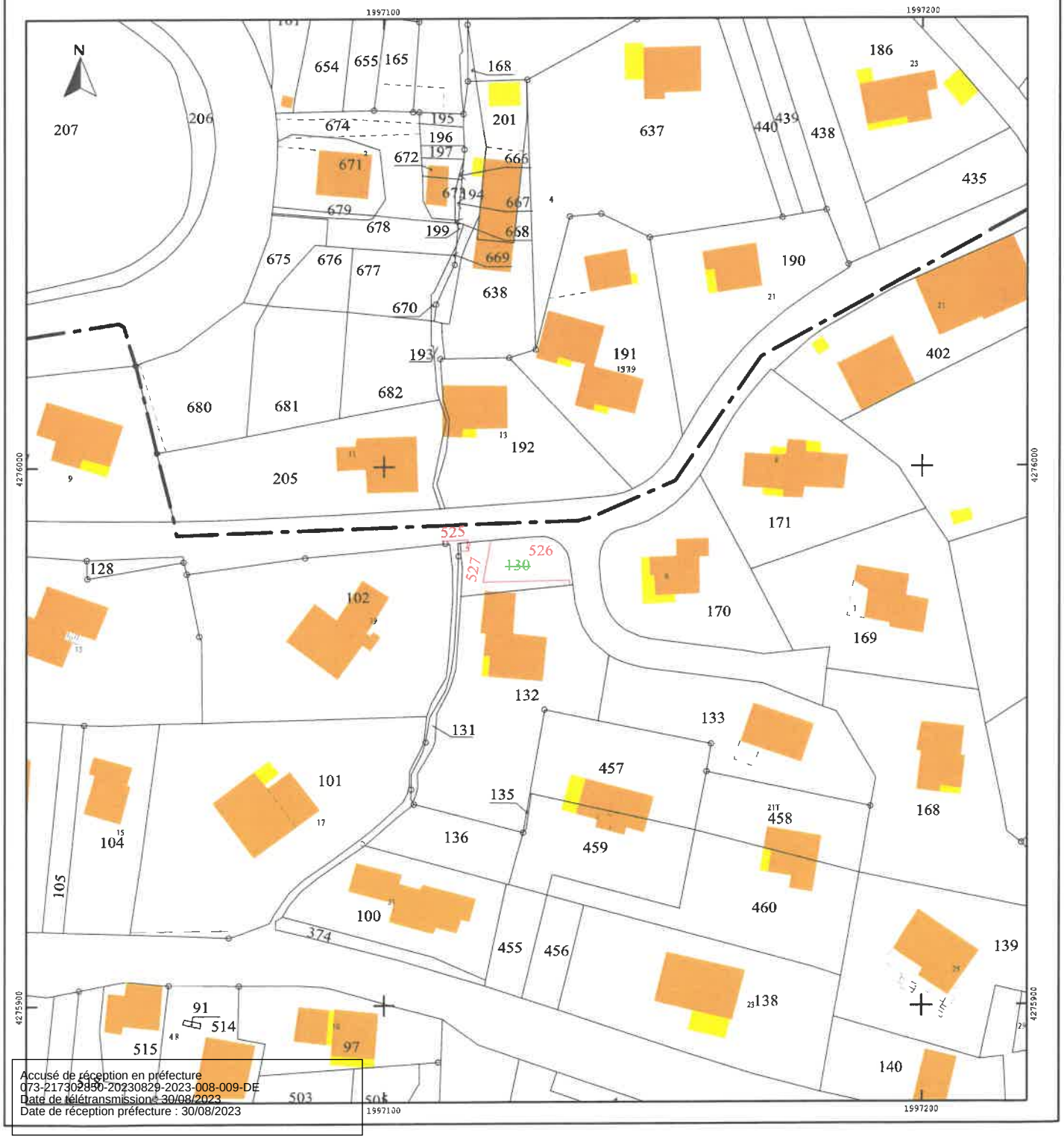
Section :
Feuille(s) :
Qualité du plan :

Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 29/06/2023
Support numérique : ----------

D'après le document d'arpentage dressé
Par AURELIE BRUNAUD (2)

Réf. : 23 847
Le 22/05/2023

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité appropriant, etc..).



Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230829-2023-008-009-DE
Date de télétransmission : 30/08/2023
Date de réception préfecture : 30/08/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance du SPDC
Tél : 0 809 400 190 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 03/07/2023
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SCP GEODE GEOMETRES-EXPERTS

SF2308868016

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 073 *Commune :* 285 SEEZ

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AI	0130			LE BREUIL	0ha01a91ca		285 0002397	AI	0525	0ha00a03ca
							285 0002397	AI	0526	0ha01a20ca
							285 0002397	AI	0527	0ha00a68ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230829-2023-008-009-DE
Date de télétransmission : 30/08/2023
Date de réception préfecture : 30/08/2023

SPDC